

## Procès verbal

### Assemblée Générale électorale du 06 novembre 2020 Visioconférence via JITSY

Madame Isabelle Bonneau, Présidente du CoDep constate que le quorum est atteint, les présents représentent 28 votes sur 39, et ouvre l'AG à 18h40. Elle liste les clubs représentés : ASA, CSAD, NDC, ASIC, P3P, ACPC, Les Scaphandriers de l'Oudon, Neptune, Maïtai, CAM... Elle précise que les clubs absents n'ont pas donné de pouvoir.

Les clubs ont accepté à la majorité (13 clubs sur 16 adhérents au CoDep) de réaliser l'Assemblée Générale en visioconférence et le vote par correspondance (11 clubs ont répondu oui 2 abstentions sur 16 clubs)

Mme la Présidente présente les règles d'utilisation des micros et les possibilités pour prendre la parole à travers l'application « Jitsy ». Elle remercie les présidents de club présents pour avoir accepté que l'AG se déroule à distance grâce à la visio-conférence, ce qui dans le contexte de la pandémie permet au CoDep de poursuivre ses activités en respectant les protocoles sanitaires. Elle demande s'il y a des objections sur la procédure ainsi proposée. Personne ne formule de remarque.

Mme la Présidente explique que le vote sur le renouvellement du CoDir se fera au cours du mois par un dépouillement des enveloppes anonymes en présence de Denis Verron (secrétaire du CoDir), Sandrine Monnier (ASA) et Olivier Buffet (Neptune et commission PSM) Le secret du vote du vote est garanti par le bulletin de vote glissé dans une enveloppe anonyme elle-même insérée dans une enveloppe portant le nom du président et du club. Elle demande si les présidents présents ont des remarques sur cette procédure. Personne ne formule de remarque.

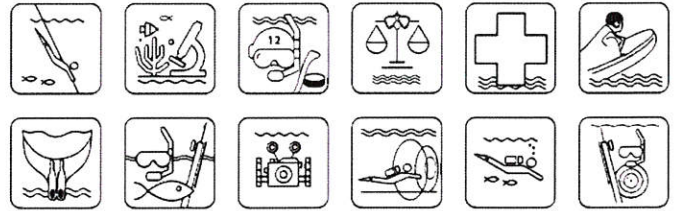
Mme la Présidente présente l'ordre du jour et explique que les rapports d'activité seront proposés à l'approbation des présidents présents directement par la possibilité de prendre la parole et aussi par la possibilité du chat. Elle rappelle qu'elle a souhaité envoyer les rapports d'activité plusieurs jours avant cette AG afin que les présidents de club puissent en prendre connaissance et ainsi favoriser les échanges avec les présidents des commissions.

#### 1. Présentation et vote du rapport d'activité de Mme la Présidente :

Mme la Présidente présente son rapport d'activité. Elle termine en remerciant tous les bénévoles, responsables de commission ainsi que les encadrants des formations pour leur investissement dans un contexte difficile marqué par le confinement.

Cf rapport d'activité de Mme la Présidente.

Mme la Présidente met au vote son rapport d'activité : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**



## 2. Compte rendu de l'AG de 2019 :

Mme la Présidente demande si le compte rendu de l'AG du CoDep de 2019 appelle des remarques. Aucune remarque n'est formulée.

Mme la Présidente met au vote le compte rendu de l'AG de 2019 : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

## 3. Présentation et vote des rapports des commissions :

Mme la Présidente propose de donner la parole aux présidents des commissions qui sont arrivées. Elle rappelle que chaque Président de club a été destinataire des rapports qui vont être présentés.

- a. **Commission biologie** : Monsieur David Caffier, Président de la commission présente le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets pour l'olympiade 2020-2024. Des fiches bio ont été créées et diffusées, d'autres sont en préparation, une action d'inventaire de la faune et de la flore en cours de réalisation dans les différents plans d'eau plongeables du 49. Des actions d'information et de formation ont été conduites par des clubs du choletais. Le Président explique qu'il ne peut pas établir un bilan de la trésorerie de l'année écoulée car il lui manque beaucoup d'éléments.

Le Président explique que le fil conducteur est d'agir en complément et en soutien des actions des clubs pour découvrir le milieu marin et aider à la formation des encadrants.

Il termine en présentant le bureau de la commission et en remerciant chaleureusement la Présidente du CoDep et les membres présents lors de la réunion d'octobre 2020

Cf rapport d'activité commission biologie. (annexe 1)

Mme la Présidente souligne l'intérêt de mieux comprendre la faune et la flore que nous observons dans nos carrières et aussi lors des sorties en mer.

Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission biologie : abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.

- b. **Commission pêche sous-marine** : Monsieur Olivier Buffet, Président de la commission PSM présente le bilan de l'année. Une formation RIFA a réuni des apnéistes, pêcheurs et plongeurs, deux sorties à la pointe du Raz ont eu lieu, une sortie sur les îles de Houât et Hoëdic. Puis il présente le bilan comptable.

Il présente les projets de sortie en 2021 ainsi que le budget envisagé et le nouveau bureau de la commission.

Le Président remercie les membres pour leur investissement très actif.

Mme la Présidente souligne le dynamisme de la commission et demande si les homards sont toujours au RV des sorties.

Le président répond : « pas pour cette année mais 7 homards avaient été pêchés il y a 2 ans ! »



Cf rapport d'activité commission PSM. (annexe 2)

Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission PSM : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

- c. **Commission apnée** : Monsieur Claude Moreau, Président de la commission apnée présente le bilan de l'année écoulée. Il décrit les formations possibles, les sorties à la fosse de Civaux et il précise qu'il n'y a pas eu de sortie carrière en raison du COVID.

Puis il explique que les compétitions ont-été réduites du fait du COVID mais, malgré tout, des apnéistes se distinguent au niveau régional et l'un d'entre eux a été sélectionné pour un stage avec l'équipe de France. Il estime que le CODEP doit réfléchir à une aide financière car le coût est lourd pour chaque apnéiste engagé dans les compétitions.

Il présente le rapport financier de la commission.

Il décrit les formations, les sorties envisagées et le budget prévisionnel pour la prochaine année.

Il indique qu'il ne se représente pas comme président car il estime ne pas avoir la confiance du CoDir. Il présente le nouveau bureau de la commission.

Il dit que le document projet apnée remis à la Présidente ne devait pas être transmis au CoDir et que la présidente refuse de financer son projet car « les sous du CODEP sont ses sous » et qu'elle refuse ainsi d'aider les apnéistes. Il dit que son projet a été regardé très rapidement par le bureau du CODEP.

Cf rapport d'activité commission apnée. (annexe 3)

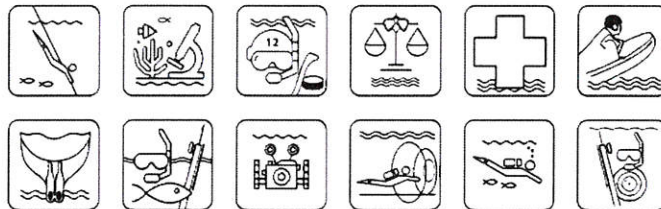
Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission apnée : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

Mme la Présidente reviens sur les propos de Monsieur Claude Moreau car elle ne peut pas laisser ces propos mensongers qui portent atteinte à son intégrité. Jamais elle n'a dit que les « sous du CODEP sont ses sous », et que toutes les décisions émanent du CoDir après examen et débat. Par contre elle a été obligée de rappeler que l'oxygène ne pouvait être utilisé sans en avoir demandé l'accord au préalable au CODEP ; il en va de la sécurité de tous les utilisateurs.

Monsieur Claude Moreau interrompt Madame la Présidente et dit que si « c'est bien ce que tu dis ».

Mme la Présidente répond que non, les propos tenus sont outranciers. Elle explique qu'elle est totalement engagée dans le développement de chaque activité du CODEP, chacun pouvant en attester et qu'elle se sent blessée dans son engagement associatif avec de tels propos mensongers. Elle rappelle que le CODEP aide à la formation des encadrants mais pas à la formation des niveaux.

Monsieur Claude Moreau coupe de nouveau la parole à Mme la Présidente et il dit que « ce n'est pas la peine de discuter » et dit « bonsoir ».



- d. **Commission plongée sportive en piscine** : Monsieur Dominique Vétault, président de la commission PSP, présente le rapport d'activité de la commission.

Il explique que la commission est toute jeune car elle a vu le jour en janvier 2020, puis il explique en quoi consiste la PSP qui est apparue en France dans les années 2012. Il montre que la commission s'est constituée petit à petit de membres pour atteindre aujourd'hui 11 membres, qu'il remercie pour leur engagement.

Il présente le projet PSP qui s'articule autour de 3 grandes directions : 1) fédérer, développer, préserver 2) animer, former, protéger 3) performer.

Cf projet PSP (annexe 4)

Puis il explique les temps de formation qui ont eu lieu comme arbitre (3 plongeurs), juge fédéral (1 plongeur) et moniteur entraîneur fédéral 1<sup>er</sup> degré (2 plongeurs). Il présente les formations à venir JF1, MEF1 et MEF2 (1 plongeur stagiaire). La formation arbitre prévue aux Ponts de cé est pour le moment maintenue.

Il présente la compétition inter-régionale du 14 février 2021 à la piscine Jean Bouin, ainsi que son organisation et les épreuves prévues.

Ensuite, il détaille l'aide aux clubs qui se met en place pour le prêt de matériel (matériels achetés et construits par la commission), l'aide financière, l'aide pédagogique. Il fait part de la subvention reçue de l'ANS de 1500€ afin de permettre l'achat de matériels spécifiques. En conclusion, il remercie la Présidente et les membres de la commission pour leur aide et le travail mené.

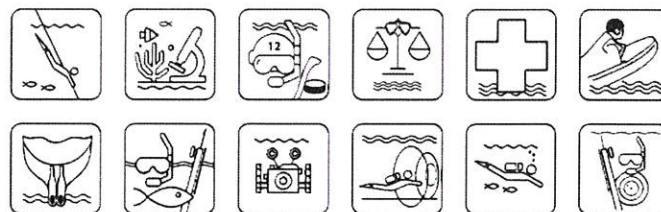
Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission PSP : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

- e. **Commission nage avec palmes** : Monsieur Bernard Loiseau représente la nouvelle présidente de la NAP Mme Doriane Jacq, commission créée en octobre 2020. Il explique que la commission est née du rapprochement de deux clubs SCO palmes et NDC Subaquatique. Il présente le bureau et les objectifs de la commission.

Puis il explique les actions menées et les nageurs engagés dans celles-ci. Il explique qu'en raison du confinement des actions ont été annulées et quand il a été possible de se mettre à l'eau une compétition à Angers et en Auvergne ont eu lieu.

Il présente les supports de nage fabriqués par la commission et les projets de sortie.

Il termine en présentant les projets de la commission : NAP découverte et entraînements dans nos carrières locales ; initiation, randonnées en rivières avec flotteurs ; participation aux descentes de rivières et traversées organisées dans autres régions : traversée de Lyon, descente de la Loire Amboise-Tours, descente de la Mayenne à Château-Gontier, traversée La Rochelle-île de Ré, descente du Cher à Chenonceau, traversée les Evens-la Baule, descente de la Ria d'Étel.



Cf rapport d'activité commission NAP. (annexe 5)

Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission NAP : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

- f. **Commission juridique** : Mme la Présidente excuse l'absence de Monsieur Salquain, Président de la commission juridique. Elle présente le rapport de la commission.

Un président de club demande quand aura lieu la formation juridique pour aider les nouveaux présidents dans leurs nouvelles responsabilités ?

Mme la présidente répond que la date doit être arrêtée avec le président de la commission. Elle pourrait avoir lieu en janvier, sans doute en visio-conférence.

Cf rapport d'activité commission juridique. (annexe 6)

Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission juridique : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

- g. **Commission technique** : Madame la Présidente excuse l'absence de Monsieur Paul Terrier et demande à Monsieur Guillaume Neveu s'il veut bien présenter le rapport d'activité de la commission technique. Monsieur Guillaume Neveu explique que plusieurs formations ont été commencées mais ont été arrêtées en raison du confinement, MF1, TIV. La formation N4 GP a cependant pu avoir lieu et l'examen commun a vu 100% de réussite.

Il trace le bilan de l'olympiade écoulée.

Il explique que Monsieur Paul Terrier passe la main et que Monsieur Yann Semeraro sera le prochain Président de la commission.

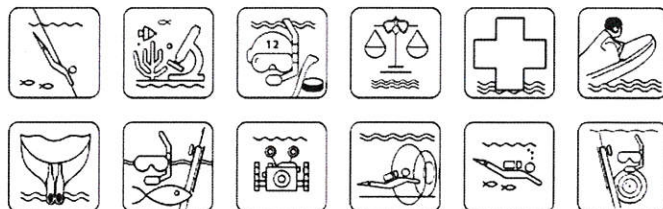
Cf rapport d'activité commission technique. (annexe 7)

Mme la Présidente met au vote le rapport d'activité de la commission juridique : **abstention = 0 ; contre = 0. Il est adopté à l'unanimité.**

#### 4. Présentation et vote du budget réalisé

Présentation du compte de résultats, du bilan financier durant l'olympiade, du bilan financier de chaque commission et le bilan prévisionnel.

La crise sanitaire a impacté les activités des commissions et du CoDep dans son action de développement de l'activité. Une subvention de 3000 € a été obtenue auprès de l'Agence nationale du sport qui explique l'excédent actuel.



a. Compte de résultats

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60-Achat</b>	<b>4 079,60</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de Sce</b>	<b>1 976,20</b>
Achats d'études et de prestations de services	1 660,00	Prestation de services	1 750,56
Achats non stockés de matières et de fournitures	1 075,66	Vente de marchandises	225,64
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	352,34	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	530,58		
Autres fournitures	461,02		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>3 842,93</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>3 000,00</b>
Sous traitance générale	2 303,47	Etat: ANS, ARS, ...	3 000,00
Locations	1 360,47		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	161,99		
Documentation	0		
Divers	17	Département(s):	0
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 801,06</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	0
Publicité, publication	119	Subv, communauté de communes et agglo	0
Déplacements, missions	1 682,06		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	0		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>150</b>	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>11 602,95</b>
Autres charges de personnel	150	Dont cotisations	1 245,00
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 621,48</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>345,59</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>78 Reprises sur amort et provisions</b>	<b>0</b>
<b>68- Dotation aux amorti (provisions renouv.)</b>	<b>0</b>	<b>79 - transfert de charges</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 495,07</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 924,74</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 495,07</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 924,74</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>5 429,67</b>		



b. Budget prévisionnel 2021

La saison 2019/2020 a été difficile à cause du confinement qui nous a contraint à réduire les activités. Il est bien difficile de se projeter pour l'année 2021 la situation sanitaire en lien avec la COVID 19 étant toujours d'actualité.

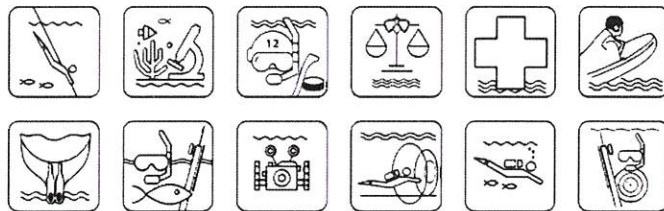
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60-Achat</b>	<b>7900</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations serv, marchandises</b>	<b>2000</b>
Achats d'études et de prestations de services	2500	Prestation de services	2000
Achats non stockés de matières et de fournitures	2400	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	400	Produits des activités annexes	0
Equipement	2300		
Autres fournitures	300		

<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>3940</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>2100</b>
Sous-traitance générale	2500	Etat: CNDS / ANS	0
Locations	1200	Région(s):	1500
Entretien et réparation	50	Autres recettes	600
Assurances	200		

<b>62 - autres services extérieurs</b>	<b>3260</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>13 000</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Dont cotisations	0
publicité publication	200		
déplacements missions	3000	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
frais postaux et télécommunications	50		

<b>65 – autres charges gestion courantes</b>	<b>2000</b>		
<b>86 Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>3000</b>	87 contributions volontaires en nature	<b>3000</b>
Secours en nature	3000	Dons en nature	3000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>20100</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>20100</b>

Mme la Présidente met au vote le bilan de la trésorière : abstention = 0 ; contre = 0. Cette proposition est adoptée à l'unanimité





5. **Divers** : Madame la Présidente explique que la convention ALM va devoir être resignée. Elle propose que l'accès aux carrières ALM soit gratuit pour cette année aux clubs, à jour de leur cotisation, qui en feront la demande en raison de la longue période de confinement.

Mme la Présidente met au vote la proposition d'une convention avec gratuité pour les carrières ALM : abstention = 0 ; contre = 0. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame la Présidente demande si les clubs ont des demandes ou des remarques à formuler. Les Présidents de club indiquent qu'ils n'ont pas d'autres points à soulever.

Madame la présidente clôture la séance et informe que le résultat des votes sera transmis ultérieurement le temps de récupérer les votes sous 10 jours et d'organiser le dépouillement. (annexe 8)

  
  
Comité  
Départemental  
Maine-et-Loire  
**Etudes et Sports  
Sous-Marins**

Isabelle Bonneau

Présidente CoDep 49 FFESSM